

Comment gérer l'après ?

Dans les semaines qui suivent la disparition du défunt, il est nécessaire de régulariser la situation auprès de différents organismes tels que les organismes de protection sociale (sécurité sociale, caisses de retraite, etc.).

Plusieurs questions peuvent également survenir (bénéfice de la pension de réversion, perception de rentes et capitaux du défunt en cas de décès, etc.) ainsi que **les délais pour assurer ces démarches**.

Handicap : allocations (AAH, AEEH) et aides

- › [Allocation aux adultes handicapés \(AAH\)](#)
- › [Majoration pour la vie autonome \(MVA\)](#)
- › [Allocation d'éducation de l'enfant handicapé \(AEEH\)](#)
- › [Prestation de compensation du handicap \(PCH\)](#)

📍 Où s'adresser ?

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

@ Services en ligne et formulaires

- › [Connaître les services accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes](#) - Outil de recherche
- › [Demande ou renouvellement de prestations Handicap \(AAH, PCH, CMI, Hébergement, ...\)](#) - Formulaire - Cerfa n°15692*01
- › [Demander ou renouveler une prestation en ligne à la MDPH](#) - Téléservice
- › [Certificat médical à joindre à une demande à la maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\)](#) - Formulaire - Cerfa n°15695*01
- › [Compte rendu type pour un bilan ophtalmologique à joindre au certificat médical \(volet 2\)](#) - Formulaire - Cerfa n°15695*01
- › [Compte rendu type pour un bilan auditif à joindre au certificat médical \(volet1\)](#) - Formulaire - Cerfa n°15695*01
- › [Caisse d'allocations familiales \(Caf\) en ligne](#) - Téléservice

Comment faire si...

- > [le suis en situation de handicap](#) (particuliers)
- > [Mon enfant est en situation de handicap](#) (particuliers)
- > [plus](#) (particuliers)

Questions - Réponses

- > [PCH : qu'est-ce que l'aide à la parentalité ?](#) (particuliers)
- > [Le complément de ressources existe-t-il toujours ?](#) (particuliers)
- > [Comment assurer la protection d'un enfant handicapé en cas d'incapacité ou de décès des parents ?](#) (particuliers)
- > [Peut-on encore toucher l'allocation compensatrice pour tierce personne \(ACTP\) ?](#) (particuliers)
- > [Peut-on encore toucher l'allocation compensatrice frais professionnels \(ACFP\) ?](#) (particuliers)
- > [Peut-on cumuler la PCH avec d'autres allocations ?](#) (particuliers)
- > [Peut-on utiliser l'Apa ou la PCH pour payer un salarié ou un aidant familial ?](#) (particuliers)

CONTACT



DÉMARCHES

Service accueil - Formalités administratives - Cimetières

Mairie d'Uzès
1, place du Duché

30700 Uzès

📞 0466034848

✉ etat.civil@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/deces/comment-gerer-lapres?xml=N12230&cHash=7e895124d2b0b9b02c45f8b51ce16c26?>

